



TROISIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Faits nouveaux survenus dans d'autres organisations

1. Le présent document, soumis à la demande du bureau de la sous-commission, résume les principaux progrès réalisés dans un certain nombre d'organisations internationales ayant directement ou indirectement trait aux entreprises multinationales et aux questions de politique sociale. Les informations transmises à la sous-commission en mars 2002¹ y sont mises à jour.

Le Pacte mondial des Nations Unies

2. Au cours de l'année 2002, le soutien au Pacte mondial des Nations Unies proposé par le Secrétaire général des Nations Unies s'est considérablement accru. Fin 2002, plus de 700 entreprises dans le monde s'étaient officiellement engagées à respecter et à promouvoir les neuf principes énoncés par le pacte dans les domaines des droits de l'homme, du travail et de l'environnement. En outre, les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies ont apporté leur soutien au pacte en donnant au Secrétaire général une marge de manœuvre très étendue pour éprouver l'efficacité des divers mécanismes établis par le pacte en matière d'engagement; en organisant des événements liés au pacte dans leur pays; en offrant une aide financière; et en favorisant le bon déroulement des projets de responsabilisation des entreprises vis-à-vis des objectifs de développement de l'ONU pour le Millénaire. Les organisations d'employeurs et de travailleurs, en particulier l'OIE et la CISL, ainsi qu'un certain nombre d'autres ONG de premier plan, ont poursuivi leur coopération avec le pacte. Une délégation de haut niveau de l'OIE s'est entretenue avec le Secrétaire général en avril 2002 et l'a assuré que l'OIE soutenait son initiative. Fin 2002, plus de 90 organisations membres de l'OIE en avaient fait de même.
3. Afin de renforcer la bonne gestion et la cohésion de son initiative, le Secrétaire général des Nations Unies a mis en place un Conseil consultatif pour le Pacte mondial. Ce conseil, qui s'est réuni deux fois en 2002, est composé de quelque 20 représentants issus du monde des affaires, du travail, de la société civile et des milieux universitaires, qui siègent tous à titre personnel. Les activités opérationnelles menées au titre du pacte se sont poursuivies sous l'égide d'un comité interinstitutions, auquel participent le bureau du Pacte mondial, l'OIT,

¹ Document GB.283/MNE/2.

le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Les activités menées au titre du pacte portent sur trois domaines essentiels.

Dialogues sectoriels

4. Les dialogues sectoriels menés au titre du Pacte mondial rassemblent les organisations du travail, les associations de la société civile, les agences de l'ONU et d'autres acteurs qui essaient de trouver des solutions à certains problèmes urgents causés par la mondialisation. Le premier exercice de ce style a eu lieu en 2001 sur le thème: «le rôle des entreprises dans les zones de conflit». Cette initiative a notamment permis d'élaborer un manuel pratique à l'intention des entreprises déjà implantées, ou envisageant d'investir, dans des zones de conflit. En 2002, une deuxième réunion a eu lieu sur le thème: «les entreprises et le développement durable», qui a abouti à l'élaboration d'une méthode d'évaluation des performances des entreprises et à un projet visant à promouvoir les investissements durables dans les pays les moins avancés. Ce projet a été officiellement présenté lors du Sommet mondial sur le développement durable qui s'est tenu à Johannesburg en septembre 2002, au cours d'une réunion présidée par le Secrétaire général des Nations Unies et à laquelle ont participé des chefs d'Etat et de gouvernement, des ministres, des fonctionnaires de l'ONU, des représentants d'organisations syndicales et non gouvernementales, ainsi que des dirigeants d'entreprises. Aux termes de ce projet, il est demandé aux entreprises multinationales d'identifier les opportunités commerciales existant dans les pays les moins avancés susceptibles d'être exploitées en partenariat avec d'autres acteurs concernés, de respecter les neuf principes du Pacte mondial et d'aider les petites et moyennes entreprises locales à prospérer.

Forum

5. Un forum a été mis en place afin de faciliter l'échange de bonnes pratiques sous la forme d'une base de données électronique très élaborée répertoriant des études de cas et des exemples d'entreprises mettant en pratique les principes du pacte. Des réunions annuelles sont organisées dans ce cadre, la deuxième ayant eu lieu à Berlin en décembre 2002. Un réseau mondial réunissant d'éminents universitaires et d'autres experts a été créé pour renforcer ces deux initiatives, orienter les actions à mener, et enrichir les données grâce à des études et des analyses. En outre, des démarches ont été entreprises pour que les programmes d'enseignement du niveau maîtrise des écoles de commerce aient recours aux études de cas du pacte.

Information

6. La mobilisation constitue un autre élément important du pacte. Le Secrétaire général mais aussi d'autres hauts fonctionnaires de l'ONU ont personnellement manifesté leur soutien actif au pacte au cours d'événements importants et de conférences internationales. Par ailleurs, plusieurs événements liés au Pacte mondial ont eu lieu dans une trentaine de pays afin de mieux faire connaître les principes de celui-ci et d'encourager les projets locaux s'inspirant des principes et de la philosophie du pacte.

Commission des droits de l'homme de l'ONU

7. En 2002, le groupe de travail sur les sociétés transnationales de la Sous-commission sur la promotion et la protection des droits de l'homme a adopté une résolution demandant que le projet de normes sur la responsabilité en matière de droits de l'homme des sociétés

transnationales et autres entreprises soit largement diffusé auprès des organisations non gouvernementales, des organisations internationales, des gouvernements et de toute autre partie intéressée pour commentaires et que le travail se poursuive sur ce projet de commentaire. Ce texte a également recommandé que le groupe de travail de la sous-commission continue d'explorer les mécanismes possibles de mise en œuvre du projet de normes.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

8. La principale découverte du «World Investment Report, 2002» de la CNUCED, intitulé: «Transnational corporations and export competitiveness» est qu'en 2001, les investissements étrangers directs ont chuté, passant à 735 milliards de dollars, c'est-à-dire moins de la moitié de ce qu'ils représentaient en 2000. Cette baisse s'explique par le ralentissement de l'économie mondiale et une baisse de confiance des entreprises, deux facteurs aggravés par les événements du 11 septembre aux Etats-Unis et qui ont conjointement fait sensiblement baisser les fusions et acquisitions transfrontières dans les pays industrialisés. La situation n'a cependant pas été la même partout. Le ralentissement des IED a surtout concerné les pays industrialisés (- 59 pour cent), les pays en développement n'ayant connu qu'une baisse modérée (- 14 pour cent), tandis que les pays d'Europe centrale et de l'Est enregistraient une légère progression (+ 2 pour cent). Des variations significatives ont également été enregistrées entre continents, la baisse étant légère en Asie et en Amérique latine et plus prononcée en Afrique, même si le continent africain était toujours, en 2002, un bénéficiaire marginal des IED. Compte tenu du fait que la situation économique actuelle est incertaine et que les entreprises ne reprennent confiance que lentement, en particulier aux Etats-Unis, la CNUCED ne s'attend pas à une reprise des flux d'investissements en 2002.
9. En dépit de la baisse des flux d'IED, la production internationale a toutefois continué de progresser, même si cette progression s'est effectuée à un rythme plus lent que par le passé. Selon le rapport, on estime à 65 000 le nombre d'entreprises multinationales et à 850 000 le nombre de filiales étrangères dans le monde. En 2001, les filiales étrangères employaient quelque 54 millions de personnes, avec des ventes avoisinant les 19 milliards de dollars, un chiffre deux fois supérieur au montant des exportations mondiales pour la même année. En 2002, les filiales étrangères représentaient un dixième du PIB mondial et un tiers des exportations mondiales. Trois éléments majeurs ont été identifiés comme constituant des moteurs essentiels de la progression de la production mondiale: la libéralisation des politiques, la rapidité des mutations technologiques et une concurrence accrue. Le rapport indique en particulier que les sociétés multinationales ont une influence certaine sur les exportations des pays en développement.

Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

Dix-neuvième Réunion annuelle consultative du PNUE avec les associations professionnelles

10. La dix-neuvième Réunion annuelle consultative du PNUE avec les associations professionnelles, qui s'est tenue en octobre 2002, a rassemblé des représentants des associations professionnelles et des membres d'organisations de la société civile et d'organisations internationales. Les débats ont porté sur cinq points essentiels: 1) les conclusions du Sommet mondial pour le développement durable et le suivi du Sommet;

2) les moyens de tirer parti des rapports sectoriels – «les entreprises, partenaires du développement durable» préparés pour le Sommet; 3) un nouveau modèle de performance des entreprises qui tiendrait compte des principes essentiels du Pacte mondial en terme de système de gestion des entreprises; 4) la promotion des modèles de consommation et de production durables; et 5) le développement de partenariats avec les intervenants.

Projets des institutions financières de l'UNEP

11. La table ronde annuelle organisée dans le cadre des projets des institutions financières de l'UNEP, tenue en mars 2002, a réuni plus de 300 acteurs clés et dirigeants mondiaux issus des milieux de la finance et de l'assurance et experts en matière de durabilité. Cette réunion a permis d'identifier les défis et les opportunités qui existent en matière de durabilité de financement et d'établir de nouveaux partenariats aux niveaux mondial et régional. Un mémorandum d'accord a été signé avec l'Association pour des investissements durables et responsables en Asie en faveur de la promotion de pratiques commerciales écologiquement saines dans le secteur des services financiers d'Asie.

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)

12. Le Programme de partenariats avec les entreprises de l'ONUDI a présenté un rapport lors du Sommet mondial pour le développement social intitulé «Corporate social responsibility: Implications for small and medium enterprises in developing countries» (Responsabilité sociale des entreprises: conséquences pour les PME dans les pays en développement) qui évalue les implications d'une approche en termes de responsabilité sociale des entreprises (RSE) sur les petites et moyennes entreprises (PME) dans les pays en développement et plus particulièrement sur l'interface entre les grandes entreprises multinationales et les petites et moyennes entreprises. Dans l'introduction à cette étude, le Directeur général de l'ONUDI, M. Carlos Marigaños, déclare «... qu'il incombe au système des Nations Unies de faire en sorte que la responsabilité sociale des entreprises ne soit plus seulement une préoccupation des pays développés mais qu'elle devienne un véritable ordre du jour mondial; qu'elle ne constitue plus une force de division potentielle mais un cadre fédérateur en faveur du développement...». Selon cette étude, la question essentielle pour ce qui est de l'avenir du concept de responsabilité sociale des entreprises dans les pays en développement est de savoir si les petites entreprises peuvent suivre les bonnes pratiques en matière de responsabilité sociale des entreprises.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

13. Lors de la réunion annuelle pour 2002 des Points de contacts nationaux (PCN) sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, organisée par le Comité de l'investissement international et des entreprises multinationales, les PCN ont eu l'occasion de partager leurs expériences et de débattre des moyens par lesquels ils pourraient travailler ensemble et en partenariat avec les entreprises, les syndicats et les ONG pour consolider et développer la contribution des principes à la promotion de normes appropriées de comportement des entreprises internationales. Des consultations ont également eu lieu avec le Comité consultatif économique et industriel (BIAC), la Commission syndicale consultative (TUAC) et les organisations non gouvernementales. Le rapport établi à l'issue de cette réunion souligne que la visibilité des Principes directeurs et leur «reconnaissance par les utilisateurs» semblent avoir été grandement améliorés, de nombreux acteurs s'y étant référés ou les ayant utilisés comme instrument pour

promouvoir un comportement approprié des entreprises. Toutefois le rapport souligne également la nécessité d'intensifier l'action et de poursuivre les efforts de promotion des Principes directeurs de l'OCDE, qui restent inconnus dans certains pays.

14. Parallèlement à cette réunion annuelle des PCN, l'OCDE a tenu une deuxième table ronde sur la responsabilité des entreprises qui s'est penchée sur la question de la gestion des filières de production. Les participants ont été invités à envisager les mesures concrètes que les entreprises pourraient prendre pour mettre en œuvre la recommandation figurant dans le Chapitre II des Principes directeurs de l'OCDE qui stipule que «les entreprises devraient (...) encourager dans la mesure du possible leurs partenaires commerciaux, y compris leurs fournisseurs et leurs sous-traitants, à appliquer des principes de conduite conformes aux Principes directeurs». Les participants ont exprimé des points de vue variés quant à la nature et à l'étendue de la responsabilité des filières de production et quant à savoir dans quelle mesure il pourrait être demandé aux entreprises de modifier leurs décisions en matière d'investissement et de pratiques de gestion internes afin de respecter les principes de comportement responsable. Selon certains participants, la contribution que les Principes directeurs de l'OCDE pourraient apporter à l'amélioration des pratiques suivies dans les filières de production est liée à l'efficacité globale des Principes et leurs mécanismes d'application.

Commission européenne

15. Après la publication du Livre vert intitulé: «Promouvoir un cadre européen pour la responsabilité sociale des entreprises» (juillet 2001), la Commission européenne a publié en juillet 2002 une communication intitulée: «La responsabilité sociale des entreprises: une contribution des entreprises au développement durable». Ce document expose la stratégie de la Commission pour promouvoir la responsabilité sociale des entreprises (RSE) et invite les entreprises et leurs parties prenantes ainsi que les partenaires sociaux dans les pays candidats à l'Union européenne à se joindre à cette initiative de promotion. Cette communication s'adresse aux institutions européennes, aux Etats Membres, aux partenaires sociaux, aux associations d'entreprises et de consommateurs ainsi qu'à chaque entreprise et à toute autre partie concernée, et pose comme principe que la RSE ne peut être renforcée et appliquée que si des efforts conjoints sont déployés en ce sens. Le premier chapitre présente une synthèse de la consultation autour du Livre vert; le deuxième détaille la stratégie européenne pour promouvoir la RSE, définit le concept de RSE, sa place dans le cadre du développement et son impact sur les entreprises et la société. Les chapitres trois à six décrivent six domaines d'action et proposent notamment la création d'un forum plurilatéral pour promouvoir la RSE et mieux faire comprendre sa signification, et pour renforcer le dialogue entre le monde des affaires, les syndicats, les organisations de la société civile et d'autres parties intéressées.
16. Le forum plurilatéral s'est réuni pour la première fois en octobre 2002 et constitue désormais l'élément central de la stratégie mise au point par la Commission pour promouvoir le concept de RSE. Présidé par la commission, le forum rassemble des représentants d'organisations d'employeurs, de réseaux d'entreprises, de syndicats et d'ONG afin de promouvoir l'innovation, la convergence et la transparence dans les pratiques et outils existants en matière de RSE. L'OIT participe à ce forum en qualité d'observateur. Le forum est structuré en deux niveaux: réunions de haut niveau et tables rondes thématiques. Deux réunions plénières ont lieu chaque année au niveau politique afin de convenir des principes, règles et procédures d'ordre général et du programme de travail et d'évaluer les progrès réalisés. Lors de la seconde réunion de haut niveau qui s'est tenue en décembre 2002, la commission a présenté un projet de programme de travail du forum. Les participants ont appuyé une liste indicative de sous-points pouvant être traités lors des tables rondes: mieux faire connaître la RSE dans les PME; diversité, convergence

et transparence des pratiques et outils relatifs à la RSE; aspects de la RSE liés au développement. D'autres réunions de haut niveau sont prévues pour 2003 et 2004, dont les résultats et les conclusions seront présentés à la commission mi-2004. Elles s'organiseront autour d'un échange de vues sur les bonnes pratiques suivies en matière de responsabilité sociale des entreprises et évalueront s'il convient de définir des principes directeurs communs concernant les pratiques et les outils relatifs à la RSE. Les pays en développement y seront représentés.

17. La Commission européenne a également contribué à une quinzaine de conférences nationales organisées dans le cadre de la *Campagne des entreprises européennes sur la Responsabilité sociale des entreprises*². Lancée en novembre 2000 par un groupe d'organisations représentant des entreprises internationales et menée par RSE Europe, cette campagne a pour but de mieux faire connaître l'impact positif de la RSE sur le monde des affaires en général en parvenant à sensibiliser plus de 500 000 hommes et femmes d'affaires en quatre ans. Cette campagne sera clôturée par les premiers Jeux interentreprises sur la RSE en 2004. Cette campagne a également conçu des outils et organisé une série d'activités concrètes pour faire connaître la RSE à une audience élargie: Faculté européenne d'économie dans la société, le Sésame des PME (un recueil pratique destiné aux PME souhaitant évaluer et renforcer leur responsabilité sociale), et SRI Compass (un guide de référence en ligne s'adressant à l'ensemble des 285 fonds écologiques et éthiques d'Europe). Le premier rapport annuel d'évaluation des progrès réalisés en matière de RSE en Europe a été publié en novembre 2002.

Banque mondiale

Forum sur le gouvernement d'entreprise à l'échelle mondiale

18. Comme mentionné précédemment³, la Banque mondiale et l'OCDE ont organisé un forum sur le gouvernement d'entreprise à l'échelle mondiale en vue d'aider les pays en développement et en transition. En 2002, plusieurs tables rondes sur le gouvernement d'entreprise, ont été organisées par le forum⁴. A l'issue de la cinquième réunion de la table ronde russe, en avril 2002, un livre blanc a été publié sur le gouvernement d'entreprise qui énonce les objectifs politiques communs, formule des propositions concrètes de réforme, et contient un engagement de la part de l'ensemble des experts russes et d'autres experts internationaux à continuer de considérer la table ronde comme un moyen d'évaluer les progrès réalisés en Fédération de Russie et d'appuyer l'élaboration de politiques, la mise en œuvre et le respect des recommandations contenues dans le livre blanc. Un site Internet sur le gouvernement d'entreprise a été créé en Fédération de Russie afin de rassembler et de diffuser toutes les informations sur la question.

² Pour plus d'informations au sujet de la *Campagne des entreprises européennes sur la responsabilité sociale des entreprises*, veuillez consulter le site <http://www.csrcampaign.org/>.

³ Document GB.283/MNE/2, paragr. 31.

⁴ La troisième table ronde d'Amérique latine (avril 2002) avait pour thème: «Conseil d'administration et actionnaires, transparence et information»; la troisième table ronde d'Eurasie (avril 2002): «Les droits des actionnaires»; la deuxième table ronde d'Europe du Sud-Est (mai 2002): «Transparence et information»; une troisième table ronde a été organisée en novembre 2002. La quatrième table ronde d'Asie (novembre 2002) avait pour thème «Droits et traitement équitable des actionnaires».

La Société financière internationale

19. La Société financière internationale (SFI) du Groupe de la Banque mondiale a fondé un mécanisme pour la responsabilisation des entreprises visant à encourager ces dernières à perfectionner l'argument en faveur de la responsabilisation des entreprises et à démontrer la pertinence ainsi qu'à les aider à agir en tant qu'entreprises responsables; ce mécanisme a également pour objectif d'aider les clients de la SFI et le secteur privé des marchés émergents à identifier des perspectives d'investissement appropriées. Ce mécanisme vise parallèlement à encourager les meilleures pratiques suivies par les entreprises implantées dans les marchés émergents, à les diffuser via des échanges entre entreprises et à en répercuter les avantages au niveau sectoriel. Les objectifs fixés seront appliqués par le programme de surveillance écologique, les communautés, les actionnaires et le programme d'engagement, et les programmes emploi et employeurs. Les questions devant être traitées dans le cadre de ces différents programmes sont liées car elles constituent à la fois des défis essentiels en matière de développement et des questions cruciales pour les entreprises dans les pays en développement.
20. La SFI a créé un cadre de mesure de la durabilité des investissements dans le secteur privé qui consiste à évaluer les pratiques suivies aux plans social et environnemental et l'impact des entreprises. Les critères appliqués pour évaluer les aspects sociaux sont notamment la santé et la sécurité, le travail des enfants et le bien-être général de la main-d'œuvre. Parmi les mesures recommandées aux entreprises, il convient de citer le respect des conventions de l'OIT, l'offre de salaires «légèrement supérieurs à la moyenne de rémunération» et la mise en œuvre du *Recueil de directives pratiques du BIT sur le VIH/SIDA* et le monde du travail⁵.

Programme «Business Partners for Development (BPD)» de la Banque mondiale⁶

21. Le programme «Business Partners for Development» (partenaires commerciaux du développement) de la Banque mondiale a publié son rapport final, «Putting partnering to work» (le partenariat en action), une compilation analytique des leçons tirées des 30 partenariats établis au titre de ce programme avec plus de 120 organisations dans 20 pays. Ce rapport démontre les avantages potentiels que peuvent constituer les partenariats tant pour les communautés que pour les entreprises; il présente, à l'intention des organisations, les leçons tirées de l'expérience et explique comment réussir les partenariats entre gouvernement, entreprises et société civile. Le rapport formule également des recommandations sur les aspects décisionnels et opérationnels des partenariats en fonction de différents publics (entreprises, gouvernements des pays en développement, ONG et institutions de développement multilatérales et bilatérales). Bien que le programme ait dans son ensemble pris fin en décembre 2001, les segments «eau et assainissement» et «partenariat pour un réseau routier plus sûr» ont poursuivi leurs travaux⁷.

⁵ Pour plus de précisions, veuillez consulter le site Internet de la SFI: <http://www.ifc.org/>.

⁶ Document GB.283/MNE/2, paragr. 32-34.

⁷ Voir le site <http://www.bdp-waterandsanitation.org> et <http://www.grsproadsafety.org/index.htm>.

Conseil de l'Europe

22. Le Conseil de l'Europe a organisé en octobre 2002 un forum sur le thème «Nouvelles responsabilités sociales dans un monde global: Etat, marché et société civile» avec le soutien de la Commission de l'emploi et des affaires sociales du Parlement européen et du ministère de l'Economie, de la Politique extérieure, du Commerce extérieur et du Logement du gouvernement de la communauté flamande. Cet événement a rassemblé plus d'une centaine de participants de plus de vingt pays. Le Forum a mis en avant le fait que nous sommes tous confrontés en tant que citoyens mais aussi en tant que représentants de gouvernements, de syndicats, du monde des affaires, d'organisations internationales ou de la société civile, à la question de la responsabilité sociale vis-à-vis de la montée de la précarité, des inégalités et de la pauvreté⁸.

Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)

23. Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique a organisé un dialogue de hauts représentants sur la question de la réalisation des investissements dans les infrastructures; plusieurs conférences régionales ont ainsi été organisées dans le but de faciliter le dialogue entre les principaux acteurs des secteurs privé et public qui participent activement à la réalisation de projets d'infrastructure en Afrique. La première réunion a eu lieu à Johannesburg (novembre 2002) pour la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)⁹; quatre autres réunions sont prévues, respectivement pour l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest; pour le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe et pour l'Union du Maghreb. Le dialogue institué par le NEPAD constitue l'engagement des entreprises d'Afrique à aider le Secrétariat du NEPAD à faire en sorte que les dirigeants d'entreprises implantées en Afrique voient le continent selon un esprit d'entreprise et à aider le NEPAD à faire appel au financement des entreprises.

Genève, le 30 janvier 2003.

⁸ Conseil de l'Europe – DG III – *Cohésion sociale: développement* – n° 7/nov. 2002, pp. 1 et 10. Pour plus d'informations concernant ce forum: http://www.coe.int/T/E/Com-munication_and_Research/Press/events/6.-Other_events/2002-10_Forum_Social_Responsibilities_-_Strasbourg/default.asp.

⁹ Voir les sites Internet suivants: http://www.avmedia.at/cgi-script/csNews/news_upload/LATEST_20NEWS_2edb.announcement%20release2.pdf et <http://www.gov.za/events/2002/nepad.htm>